



*Taux de promotion Gendarmerie au grade de commandant pour 2013 soit 342 avancements pour 1002 promouvables.

** Taux de promotion Police au grade de commandant pour 2013 soit 342 avancements pour 2616 promouvables.

« Comme tous les trois ans, nous attendons les arbitrages qui doivent être rendus sur les ratios d'avancement. Les officiers ont été impactés depuis 2007 par une baisse constante des ratios avec un taux de 13 % en 2013 au motif des restrictions budgétaires.

Je ne sais si l'on vous a communiqué les taux appliqués dans la gendarmerie pour le grade de commandant, mais je me propose de le faire ! C'est 34,1 % avec un nombre quasi équivalent de postes pour un nombre de promouvables presque trois fois inférieur !

La crise financière ne concerne t-elle que les policiers ? Pourquoi cette injustice ? »

Voilà comment devant l'ensemble des délégués du SCSI et le parterre médusé des directeurs de la police nationale, Jean-Marc BAILLEUL interpellait le ministre dans son discours de clôture du congrès du SCSI-CFDT à Bordeaux .

Et pourtant... Le 26 juin nous étions seuls Place de la République pour réclamer l'égalité Police/Gendarmerie. Nous sommes toujours seuls pour dénoncer ces chiffres, le différentiel d'ISSP pour les lieutenants, la différence de traitement de 100 000 euros entre OPN et OGN et pour demander des postes à responsabilités de la gendarmerie pour les officiers de police...

D'autres syndicats d'officiers vous ont-ils déjà communiqué ces chiffres, parlé de l'erreur de l'administration concernant l'ISSP des lieutenants, du différentiel de traitement ?

Non, dramatiquement non, car il est toujours plus facile de répandre de fausses informations, de critiquer la justice ou le majoritaire que de proposer, dénoncer, s'opposer et se battre pour les officiers.

METTRE FIN AUX INJUSTICES, CONSTRUIRE L'AVENIR

Le 4 décembre vous aurez le choix.